

## COMMUNIQUÉ SUR LA CONFERENCE DE LA FEDERATION DES ASSOCIATIONS AFRICAINES DES RELATIONS PUBLIQUES, TENUE DU 24 AU 26 MARS 2003 AU M-PLAZA HOTEL, ACCRA, GHANA

La Conférence de la Fédération des Associations Africaines des Relations Publiques de 2003, s'est tenue du 24 au 26 mars 2003 au M-Plaza Hotel, à Accra au Ghana et a débattu du thème : **'Investissement, Développement Economique et Relations Publiques'** et a décidé de porter à la connaissance des Parties Prenantes, ce qui suit :

1. Que la Conférence soutienne l'initiative du NEPAD et les engagements du FAPRA de disséminer les informations sur le concept au niveau des sociétés civiles africaines pour en faire une vision partagée.
2. Que le FAFRA sollicite le statut d'agence auprès de l'Union Africaine afin de pouvoir mettre ses compétences professionnelles au service de l'Afrique.
3. Que la Conférence soutienne les efforts des pays Africains visant à consolider la gouvernance démocratique, qui avait été considérée comme faisant partie des mesures nécessaires à prendre pour attirer l'investissement sur le continent.
4. Que la Conférence exhorte les pays africains n'ayant pas encore embrassé la gouvernance démocratique à s'évertuer à le faire sans délai.
5. Que les gouvernements africains élargissent la mobilisation de ressources en recherchant en leur sein des opportunités d'investissement.
6. Que les gouvernements africains promeuvent les industries locales comme partenaires au développement.
7. Que les associations nationales constituant la FAPRA redorent l'image de l'Afrique, qui a été ternie par la recrudescence des conflits et l'instabilité. A cet effet, les associations nationales de relations publiques devront être prêtes à collaborer avec les gouvernements pour présenter des informations critiques pour attirer les investissements en Afrique.
8. Qu'en considérant les avantages nets de l'intégration, comme un moyen pour accélérer le développement, les associations compatibles à la FAPRA servent de leader au mouvement vers l'intégration régionale en Afrique.
9. Que les pays africains créent, renforcent et dotent les ministères de l'intégration régionale pour une plus grande efficacité.
10. Que les pays africains mettent l'accent sur des politiques visant à encourager les africains à consommer fidèlement les produits africains, comme un moyen pour susciter de la fierté sur le continent et également pour soutenir les industries africaines afin qu'elles survivent et se développent.
11. Qu'il est nécessaire de mener des recherches dans le potentiel d'investissement des pays africains afin de générer les données requises qui pourraient être évaluées par les investisseurs.
12. Que les gouvernements africains et leurs institutions impliquent, à tout moment, les relations publiques dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs politiques de sorte à leur



permettre de tirer pleinement profit des avantages de la communication.

13. Que la Conférence exhorte l'Union Africaine à élaborer un plan d'investissement et de développement économique pour l'Afrique.
14. Que l'Union Africaine construise des bibliothèques partout sur le Continent afin d'y faciliter l'accès aux informations.
15. Que les regroupements régionaux d'Afrique ainsi que l'Union Africaine élaborent des mécanismes efficaces pour traiter la question des conflits et l'instabilité sur le continent.
16. Que la conférence exhorte l'Union Africaine à revitaliser l'Agence de Presse Panafricaine (PANA) en fournissant des financements appropriés pour lui permettre de fonctionner plus efficacement pour le Continent.

RENDU PUBLIC PAR LE CONSEIL DE DIRECTION DE LA FAPRA,  
27 MARS 2003, ACCRA

